

QUOI FAIRE SI VOUS REPÉREZ DES PLANTES TOXIQUES

QUELQUES CONSEILS



Berce du Caucase : La présence de la Berce du Caucase dans la région et à Prévost est une réalité. Les citoyens qui croient être en présence de cette plante, peu importe l'endroit (sur la propriété, sur les accotements, sur un terrain vague ou dans un parc), ne doivent pas y toucher et communiquer avec le Service de l'environnement.

Herbe à puce : L'herbe à puce est une plante toxique qui pousse un peu partout. Les citoyens qui observent ou croient observer cette plante en bordure de rue ou dans un fossé doivent communiquer avec le Service de l'environnement. Pour ce qui est de sa présence sur les propriétés privées, chaque propriétaire est tenu, en vertu de la réglementation, de voir à son élimination.



Les citoyens sont fortement invités à communiquer avec le Service de l'environnement afin que des spécialistes effectuent une inspection rapide. Le secteur visé pourra donc être ajouté à la campagne annuelle d'épandage pour détruire les plantes et un suivi annuel sera effectué.

Pour plus d'informations, consultez ville.prevast.qc.ca/plantes
Service de l'environnement : 450-224-8888, poste 6260

COLLECTE DE BRANCHES

Un service de collecte de branches est offert aux résidents de Prévost sur inscription, à raison de deux collectes par année par propriété.

TARIFICATION

Le coût de ce service est de 25 \$ + taxes pour le premier 15 minutes et 45 \$ + taxes pour une deuxième période de 15 minutes, pour un maximum de 30 minutes par opération. La facture est envoyée par la poste une fois les travaux effectués.

Veillez noter que les branches doivent être d'un diamètre de 6 pouces et moins et être déposées en tas, en bordure de la voie publique. Aucune bûche, racine ou plante ne sera acceptée.

Les collectes se déroulent de la première semaine de mai jusqu'en novembre. Un délai maximal de 30 jours est applicable entre l'inscription et le ramassage.

Pour bénéficier de ce service :
ville.prevast.qc.ca/branches

SERVICE GRATUIT DE COLLECTE DE CÈDRES

Coupez et revalorisez vos retailles de cèdres

Le saviez-vous? La Ville de Prévost offre aux résidents un service gratuit de collecte de cèdres par le biais de l'entreprise Arbressence.

Lors de votre prochaine taille de haie de cèdres, n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour que vos retailles de cèdres soient ramassées directement à domicile. Vos retailles seront recyclées à 100 % afin de créer une gamme de produits de cèdre tels que des huiles essentielles, du paillis de cèdre et plus encore. À noter que pour être admissibles, vos retailles de cèdres doivent être composées d'un minimum de 70 % de feuillage et d'un maximum de 30 % de branches.

Pour réserver une collecte :
ville.prevast.qc.ca/arbressence

J'inspecte, je vide, je lave

Pour protéger les plans d'eau des espèces aquatiques envahissantes!

 **CRE**
Laurentides
Votre réseau environnemental

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de:



Pêches et Océans
Canada

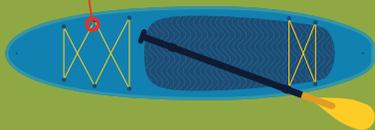
Fisheries and Oceans
Canada



Moule zébrée



Myriophylle à épis



Cladocère épineux



Pour trouver une station de lavage d'embarcation:

